



CQPM • Inspecteur qualité



Produire - Réaliser

Qualité - Sécurité - Environnement

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L' (ou la) inspecteur qualité contrôle et atteste la conformité d'un produit ou d'un équipement final en lien avec les référentiels et la documentation liés aux normes qualité et préconise des axes d'amélioration.

Le (la) titulaire de la qualification agit au sein d'une équipe, sous l'autorité d'un hiérarchique, dans le cadre de la réglementation et des normes relatives à la filière industrielle en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité.

Il (ou elle) intervient en étroite collaboration avec les services bureaux d'études, méthodes, la qualité et la production ...

Selon la taille de l'entreprise, il (ou elle) interagit avec les clients et les fournisseurs.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- La mise en œuvre du contrôle-qualité lors du processus de fabrication ;
- Le traitement d'une non-conformité ;
- La communication des résultats de contrôle et le cas échéant des actions curatives et correctives mises en place ;
- La contribution à l'amélioration continue du processus de fabrication et des actions en lien avec le contrôle-qualité.



COMPÉTENCES

- Procéder à des contrôles et attester de la conformité d'un produit ou d'un équipement
- Gérer la documentation associée au contrôle qualité
- Traiter une non-conformité dans sa globalité
- Préconiser des axes d'amélioration dans le cadre de son activité
- Assurer l'interface entre les services décisionnels (bureau d'études, bureau préparation/ Méthodes, service qualité...) et la production

LES MÉTIERS LIÉS

- Technicien qualité (H/F)

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Catégorie : C

Niveau de Qualification : 5

N° Cert. : 2015 0306 R

État : Active

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)